



FORMATION COURTE | QSE : Sensibilisation à la gestion des risques professionnels

Durée
3 jours

 Structure de formation
Service
Commun de la Formation Continue

Présentation

La formation vise à faire découvrir les démarches de prévention des risques professionnels en entreprise, depuis les obligations légales de l'employeur jusqu'aux différents leviers de maîtrise des risques.

Pour les structures déjà engagées dans une démarche, elle permet de former de nouveaux collaborateurs et permet une montée en compétences de nouveaux acteurs en prévention des risques.

 [Consulter la plaquette](#)

Les + de la formation

Une session de formation est prévue pour l'année en cours :

- Fin janvier ou début mars 2027 - *Dates précises à définir*

Objectifs

- Sensibiliser les stagiaires à la prévention des risques professionnels et à la gestion de la sécurité et de la santé au travail
- S'approprier les enjeux et les impacts d'une démarche de prévention des risques professionnels dans une structure.

- Maîtriser les obligations réglementaires applicables en matière de sécurité et santé au travail.
- Identifier les outils et les acteurs de la prévention des risques professionnels.

Admission

Public cible

Dirigeants de TPE/PME, responsables RH et tout salarié souhaitant s'investir dans la prévention des risques de sa structure.

Tous secteur d'activité sans prérequis.

Droits de scolarité

Frais de formation :

- 700 € TTC avec financement
- 500 € TTC autofinancement

Infos pratiques



Contacts

Responsable pédagogique

Laurence WEIL

✉ laurence.weil@umontpellier.fr

Contact administratif

Celine FERAL

☎ 04 34 43 21 78

✉ celine.feral@umontpellier.fr

Lieu(x)

📍 Montpellier - Richter

En savoir plus

Le site du Service Formation Continue

🔗 <https://sfc.edu.umontpellier.fr/>

Vidéo de présentation de la Formation Continue

🔗 <https://video.umontpellier.fr/video/20063-le-service-formation-continue-de-luniversite-de-montpellier/>



Programme

Organisation

Cette formation courte compte 21 heures de formation réparties en 3 jours en présentiel.

PROGRAMME

1. Enjeux d'une démarche de prévention - 2 heures
2. Obligations réglementaires - 2 heures
3. Notions de base du risque professionnel - 2 heures
4. La démarche d'évaluation des risques professionnels - 4 heures
5. Acteurs de la prévention des risques - 1 heure
6. Leviers d'actions et mesures de prévention - 3 heures